



## 27 août 2020 – Rentrée académique à la Faculté de médecine et directives relatives au COVID-19

### August 27, 2020 – Start of the academic year at the Faculty of Medicine and COVID-19 guidelines

(English below)

#### **A l'ensemble du personnel et des étudiant-es de la Faculté de médecine de l'UNIGE**

En cette rentrée académique un peu particulière, et en complément du [message du recteur de l'UNIGE du 21 août dernier](#) détaillant les mesures prises par l'Institution en respect des dernières directives fédérales et cantonales relatives à la pandémie de COVID-19, le Décanat de la Faculté de médecine souhaite préciser les points suivants:

#### **Distribution et port du masque**

Comme indiqué par le Rectorat, le **port du masque est à présent obligatoire** lors de tout déplacement dans les bâtiments UNIGE. Les collaboratrices et collaborateurs pourront enlever leur masque une fois installés à leur poste de travail et pour autant qu'une distance d'au moins 1m50 entre collègues puisse être maintenue. Lorsque cette distance ne peut être maintenue, le port du masque redevient obligatoire.

Les [collaboratrices et collaborateurs](#) peuvent obtenir deux masques chirurgicaux par jour (distribution à la Loge, niveau 00, entrée 1 rue Michel-Servet). De plus, deux masques en tissu peuvent être commandés auprès des référent-es de chaque département et structure (disponibles à dès fin septembre).

Une [distribution de masques à l'attention des étudiantes et étudiants](#) sera organisée du 14 au 25 septembre de 8h à 17h au 3<sup>e</sup> étage du CMU. Chaque étudiant-e recevra deux masques en tissu et 20 masques chirurgicaux, soit l'équivalent d'une réserve de deux semaines à raison de deux masques par jour ouvrable, ainsi qu'un flacon réutilisable de solution hydroalcoolique. Des masques pourront ensuite être achetés à prix préférentiel auprès de la Boutique de l'UNIGE, au rez-de chaussée d'Uni Dufour, ou à Repromail.

#### **Solution hydroalcoolique**

Des points de distribution de solution hydroalcoolique sont à disposition de toutes et tous dans de nombreux points du CMU afin de pouvoir remplir les flacons.

#### **Auditoires**

Le **port du masque est obligatoire dans les auditoires et salles de cours en tout temps**, la disposition des lieux rendant aléatoire le respect de la distance spatiale de 1m50, même avec un placement d'un siège sur deux. Les oratrices et orateurs pourront cependant retirer leur masque une fois au pupitre, pour autant que la distance spatiale de 1m50 puisse être respectée. Dans les auditoires à siège fixe, on veillera cependant à toujours respecter l'utilisation d'un siège sur deux. Dans tous les cas, la limite de fréquentation des auditoires est fixée à 100 personnes maximum pour le CMU.



## Enseignement

Pour cette rentrée académique, et jusqu'en décembre 2020, la Faculté de médecine adopte un modèle d'enseignement hybride, avec une composante à distance forte, et tenant compte de la situation de l'ensemble des années de formation pré-graduée et des besoins de l'ensemble des filières (médecine humaine, médecine dentaire, sciences biomédicales, de même que la Section des sciences pharmaceutiques de la Faculté des sciences). Les formats d'apprentissage pourront être modifiés selon l'évolution de la pandémie et les mesures sanitaires qui l'accompagnent. De manière générale, les cours théoriques seront préférablement dispensés à distance tandis que les éléments de formation pratique se tiendront en présentiel. Toutes les activités en présentiel – notamment les activités simulées – respecteront strictement les mesures sanitaires en vigueur, et en particulier la limite fixée à 100 personnes par amphithéâtre. Le Bureau de la commission à l'enseignement (BUCE) et les comités de programme feront parvenir à l'ensemble des étudiant-es et enseignant-es une communication précisant les implications logistiques et organisationnelles de ce modèle d'enseignement.

## Bibliothèque

La bibliothèque du CMU sera ouverte avec capacité d'accueil réduite pour respecter les normes sanitaires. Pour compléter les places de travail, certaines salles du 4<sup>e</sup> étage du bâtiment B seront également à disposition des étudiant-es de la Faculté de médecine et de la Section des sciences pharmaceutiques de 18h30 à 22h en semaine, dans la mesure où il n'y a pas d'autres besoins facultaires. L'accès à ces salles sera possible par une entrée au CMU avant 19h, et la sortie du bâtiment est possible à tout moment sans restriction. Il est attendu de la part des étudiant-es un respect des règles sanitaires et de bonne conduite lors de l'utilisation des salles de la bibliothèque et du bâtiment B.

## Evénements

Tout événement organisé par une entité de la Faculté de médecine regroupant plus de 100 personnes est annulé ou reporté sine die, même si le lieu prévu de la manifestation n'est pas un bâtiment universitaire. Cette mesure concerne notamment la *PhD Retreat* ou encore les repas officiels (tels que le dîner de la Faculté ou le Gala de la médecine dentaire). Les apéritifs servis debout après certains séminaires ou conférences restent interdits.

Les événements publics - sur inscription préalable uniquement - restent autorisés dans le respect et les limites édictées ci-dessus, et sont sous la responsabilité des organisateurs. Des directives de l'UNIGE sont [disponibles sur le site web dédié](#).

## Activités sociales

Les apéritifs à caractère interne (par exemple verrées de départ à la retraite) organisés au CMU - y compris sur les terrasses et esplanades extérieures – ne sont possibles que s'ils incluent uniquement des membres du personnel de l'UNIGE ou des HUG, et dans le respect strict des normes sanitaires. Les événements organisés par les étudiant-es restent, quant à eux, pour l'instant interdits.

## Espaces de pauses

Les membres du personnel et les étudiant-es veilleront à respecter les règles sanitaires et de distanciation **en tout temps, y compris pendant leurs pauses**. Des sprays désinfectants



sont à disposition dans tous les lieux de détente du CMU. Chacun-e veillera à désinfecter tables et chaises avant et après usage.

### **Télétravail**

Dès le 1<sup>er</sup> septembre, les membres du personnel administratif et technique travaillant au moins à 50% peuvent demander à effectuer une partie de leurs tâches en télétravail, pour autant que leurs activités le permettent et avec l'accord de leur hiérarchie. Dans tous les cas, le temps de télétravail ne dépassera pas 40% du temps de travail contractuel, et un jour pour les personnes assurant une tâche d'encadrement. De plus, les directions de département seront tenues informées des jours de télétravail de leurs équipes. Les directives UNIGE régissant le télétravail sont [disponibles sur le site web de l'UNIGE](#).

### **Personnes vulnérables**

Les personnes vulnérables, [selon la définition de l'OFSP](#), veillent à se protéger de manière adéquate, leurs collègues et hiérarchies leur accordent la considération méritée. [Retrouvez ici](#) les informations collaborateurs/trices vulnérables à l'UNIGE.

---

## **August 27, 2020 – Start of the academic year at the Faculty of Medicine and COVID-19 guidelines**

### ***To all staff and students of the UNIGE Faculty of Medicine***

In this rather peculiar beginning of the academic year, and in addition to the [UNIGE Rector's message of August 21](#) detailing the measures taken by the Institution in compliance with the latest federal and cantonal directives relating to the COVID-19 pandemic, the Dean of the Faculty of Medicine wishes to specify the following points:

#### **Distribution and wearing of face mask**

As indicated by the Rectorate, wearing a face mask is now mandatory when moving in UNIGE buildings. Employees will be able to remove their masks once they seat at their workstation, and if a distance of at least 1m50 between colleagues can be maintained. When this distance cannot be maintained, wearing a face mask is mandatory.

[Employees](#) may obtain two surgical face masks per day (distribution at the Welcome desk, level 00, entrance 1 rue Michel-Servet). In addition, two industrial fabric face masks can be ordered from the referents of each department and structure (available at the end of September ).

A [distribution of face masks for students will be organized](#) from September 14 to 25 from 8:00 am to 5:00 pm on the 3<sup>rd</sup> floor of the CMU. Each student will receive two industrial fabric face masks and 20 surgical face masks, the equivalent of a two-week supply of two face masks per working day, and a reusable bottle of hydroalcoholic solution. Additional face masks can then be purchased at a preferential price from the Boutique de l'UNIGE, on the ground floor of Uni Dufour, or at Repromail.



## Hydroalcoholic solution

Hydroalcoholic solution dispensing points are available to everyone in many points of the CMU in order to fill the vials.

## Auditoriums

**Wearing a face mask is mandatory in auditoriums and classrooms at all times.** Indeed, the layout of the auditoriums makes the respect of the spatial distance of 1m50 quite difficult, even when only every other seat is used. However, speakers may remove their face masks once at the lectern, as long as the spatial distance of 1m50 can be respected. Furthermore, in auditoriums with fixed seats, the use of every other seat must always be respected. In all cases, the limit of audience in attendance is set at a maximum of 100 people in all CMU rooms.

## Teaching

For this academic year, and until December 2020, the Faculty of Medicine adopts a hybrid teaching model, with a strong focus on distance learning. In addition, it takes into account the situation of pre-graduate years and the needs of all streams (human medicine, dental medicine, biomedical sciences, as well as the Pharmaceutical Sciences Section of the Faculty of Science). Learning formats may be modified as the pandemic and accompanying health measures evolve. In general, theoretical courses will preferably be delivered at a distance while practical training will take place in a face-to-face setting. All face-to-face activities - including simulated activities - will strictly adhere to current health measures, in particular the limit of 100 people per auditorium. The Bureau de la Commission de l'enseignement (BUCE) will send a communication to all students and teachers outlining the logistical and organizational implications of this teaching model.

## Library

The CMU library will be open with a reduced capacity in order to comply with health measures. In order to add work places, some rooms on the 4<sup>th</sup> floor of Building B will also be available to students of the Faculty of Medicine and of the Section of Pharmaceutical Sciences from 6.30 pm to 10 pm on weekdays, as long as there are no other faculty needs. Access to these rooms will be possible through an entrance to the CMU before 7 pm, and exit from the building is possible at any time without restriction. Students are expected to respect the rules of health and good conduct when using the library rooms and building B.

## Events

Any event organized by an entity of the Faculty of Medicine with more than 100 people is cancelled or postponed *sine die*, even if the event is planned to take place outside of university buildings. This applies in particular to the PhD Retreat or to official receptions (such as the Dinner of the Faculty of Medicine or the Dental Medicine Gala). Standing drinks and food served after seminars or lectures are not permitted.

Public events - by prior registration only - remain permitted within the respect and limits set forth above, and are the responsibility of the organizers. [UNIGE guidelines are available on the dedicated website.](#)

## Social activities

Aperitifs, such as those aiming to honour recent retirees, for instance, that are organized at the CMU - including on the terraces and outdoor esplanades - remain possible, as long as only



staff from UNIGE and HUG are present and following strictly the health measures. Events organized by students remain however forbidden.

### **Break places**

Students and staff will ensure that sanitary and distancing rules are respected at all times, including during their breaks. Disinfectant sprays are available in all CMU recreation areas. Everyone will ensure that tables and chairs are disinfected before and after use.

### **Distance working**

As of September 1, administrative and technical staff members working at least 50% may request to perform part of their tasks by distance working, as long as their activities allow it and with the agreement of their hierarchy. In all cases, distance working will not exceed 40% of the actual working time, and one day for team leaders and managers. In addition, department directors will be kept informed of their teams' distance working days. [The UNIGE guidelines governing distance learning are available on the UNIGE website.](#)

### **Vulnerable persons**

Vulnerable persons, [as defined by the FOPH](#), ensure that they are adequately protected; their colleagues and hierarchies give them the consideration they deserve. [Find here the information on vulnerable employees at UNIGE.](#)